

LISTE DE FOURNITURES POUR LE CP RENTREE 2017

Prévoir un cartable pouvant contenir le cahier 24X32.

- 3 petits protégé-cahiers (format 17 x 22) : 1 ROUGE –1 JAUNE -1 BLEU – 1 VIOLET
- 1 cahier **maxi-format 24x32**
- 1 protégé-cahier **MAXI FORMAT** (24X32) VERT (attention très grand format)
- 1 petit cahier de brouillon.
- 3 petits cahiers 96 pages (format 17x22,90g), grands carreaux
- 2 ramettes de papier blanc 500 feuilles A4 (80g/m2) à laisser à l'école.
- 2 chemises à rabats et à élastiques **24x32, coloris uni**
- 1 ardoise blanche (type Velleda) et un effaceur ou un chiffon
- 4 feutres effaçables
- 3 stylos billes : 1 vert, 1 rouge, 1 bleu
- 6 crayons à papier
- 1 gomme
- 1 surligneur jaune
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 1 règle plate en plastique (**20 cm**)
- 2 bâtons de colle (**grand modèle** type UHU)
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 pochette de feutres à **pointe large**
- 2 trousse : - une pour les feutres et les crayons de couleur
- une pour le reste du matériel.
- 1 rouleau de papier transparent pour couvrir les livres donnés à la rentrée (à garder à la maison)
- 1 boîte de mouchoirs en papier (glisser aussi régulièrement des mouchoirs en paquet individuel dans les cartables.)
- 1 gobelet pour boire facilement (les robinets sont hauts pour les CP) marqué au nom de l'enfant
- Des feuilles de brouillon si vous en avez.

Ne pas acheter de matériel fantaisie (feutres parfumés, stylo à paillettes, etc...).

Nous sommes conscients de l'effort financier que l'achat de ces fournitures représente. Néanmoins, des contraintes budgétaires nous imposent ce mode de fonctionnement. Merci pour votre participation et votre compréhension.

Il est nécessaire de marquer toutes les fournitures scolaires (y compris stylos et crayons) et de vérifier la trousse régulièrement tout au long de l'année afin de la compléter. (Prévoir un stock à la maison de matériel à l'avance, particulièrement pour les crayons à papier, les feutres type Velleda et la colle).

Merci

Les enseignantes de CP.

Document à fournir à la rentrée aux enseignants :

- Une **photographie d'identité** (obligatoire dans le cadre du plan Vigipirate, nécessaire à l'enseignant lors des sorties scolaires),
- **L'Assurance Scolaire** : il doit être écrit que votre enfant est bien assuré en « **individuelle accident** » **et** en « **responsabilité civile** ».

Nous attirons votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons que la « *responsabilité civile* » ne couvre votre enfant que pour les « dommages » qu'il pourrait causer à des biens matériels ou à autrui. Seule une « garantie dommages corporels » couvre les accidents subis sans tiers.

L'exemplaire donné pour l'inscription aux services périscolaires ne suffit pas (services de la Municipalité), vous devez fournir un double à l'enseignant (service de l'Education nationale).